



Ça s'est passé ces dernières semaines...



Budget 2011: lancer des projets sans augmenter les taux d'imposition

Bourse au permis de conduire : les inscriptions sont ouvertes

> Propreté, chantiers :

DOSSIER



Ca bouge dans nos rues!

SOMMAIRE

Banquet des Seniors à Chantilly : un succès !

Fête des quartiers, fête des mères... Charenton vous donne rendez-vous

Le courrier des lecteurs



Les actualités de la Communauté de communes

Charenton magazine N° 161 - mai 2011

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon

Chef d'édition : Anne-Marie Thierce - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier

Ont collaboré à ce numéro : Denis Bansard - Xavier Delaruelle

Photos : C. Lormier -M. Barriéra - J. Neveu - I. Stéfan - Fotolia - Mise en page : J.M. Hillereau Impression : ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



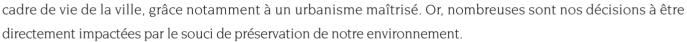


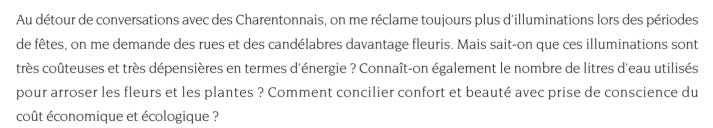
Chers Charentonnais,

Le tremblement de terre et le tsunami qui ont affecté le Japon, les conséquences dramatiques sur la centrale de Fukushima nous ramènent à l'avenir de notre planète. La catastrophe écologique du golfe du Mexique l'année dernière a montré les limites de l'exploitation des ressources d'énergie. Il faut impérativement préserver notre cadre de vie et réfléchir à ne plus gaspiller ces ressources si précieuses.

Les Etats d'abord, mais aussi nos communes, ont un rôle essentiel dans le développement durable.

A Charenton, mes prédécesseurs et moi-même avons toujours été particulièrement attentifs à tout ce qui fait le





Bien sûr, il ne s'agit pas de tout arrêter. La croissance n'est pas l'opposé du développement durable. Mais il est temps de dire stop aux excès et aux gaspillages. Il y a d'un côté les discours appelant à un civisme écologique, de l'autre une réalité moins flatteuse. Les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou d'encombrants, les papiers jonchant les trottoirs, les déjections canines, les tags sont autant de fléaux contre lesquels nous luttons encore et toujours. C'est la raison pour laquelle la municipalité va engager une nouvelle campagne de propreté, en renforçant le nettoyage des rues, mais tout a un coût!

La préservation de l'environnement, c'est véritablement l'affaire de tous. Elle nécessite une prise de conscience, autant individuelle que collective!



Votre Maire, **Jean-Marie Brétillon** Conseiller général du Val-de-Marne

Bian sincerement

CA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE

COLLÈGE LA CERISAIE

A la découverte de la route de la soie

Le 18 mars dernier, le cours d'histoire des 6^{ème} B de la Cerisaie s'est déroulé dans un contexte un peu différent : ce jour là, Madame Darley faisait son cours au musée Guimet à Paris.

Le nouveau programme d'histoire préconisant d'aborder le monde extra-européen, décision avait été prise de découvrir la route de la soie. Tout en écoutant leur enseignante, les élèves ont pu appréhender cette histoire, parfois un peu lointaine à leurs yeux, en découvrant tour à tour des figurines de terre cuite, des sculptures, objets et autres broderies.

Impressionnés par cette visite, certains élèves ont même eu la sensation de voyager et ont pour beaucoup apprécié la finesse de la culture chinoise.



PERMIS PIÉTON 91% de réussite!

Bon nombre d'élèves de cours moyen avaient d'ores et déjà passé avec brio le permis piéton l'an dernier. Pour autant, une nouvelle session s'est déroulée pour 5 classes des écoles Aristide Briand A et B ainsi que l'école Desnos. Ce sont ainsi 133 élèves qui ont assidument travaillé sur les règles élémentaires devant régir le comportement de tout piéton lors de ses déplacements dans la rue. Au cours du mois de mars, 121 d'entre eux, soit 91% des élèves ayant passé l'examen, ont reçu, non sans fierté, leur permis piéton lors des visites en classe de Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint en charge de l'Education, de Pascal Turano, Conseiller municipal délégué à la Sécurité, du Major Michel Sagnelonge de la Police nationale et de représentants de la Police municipale. L'an prochain, le permis piéton sera exclusivement proposé aux CM1 et le permis jeune cycliste, dont les résultats de la session 2011 devraient tomber dans les prochaines semaines, aux CM2.







LYCÉE ROBERT SCHUMAN Portes ouvertes

Le lycée Robert Schuman a ouvert ses portes au public le 26 mars dernier pour permettre à chacun, futur élève, parent d'élève ou habitant, de découvrir et de visiter, guidé par les élèves eux-mêmes, ce nouvel espace public résolument intégré dans son environnement urbain.

Témoignages d'élèves, présence des équipes pédagogiques, miniexpériences proposées dans les laboratoires scientifiques, expositions temporaires (art pré-colombien), présentations de travaux par les pôles technologiques ou professionnels ont donné un aperçu de l'éventail d'activités proposées au sein de cet établissement.

La nature en ville





Jusqu'au 9 avril, le Développement durable a été à l'honneur dans les spectacles, ateliers numériques, séances de cinéma de la Communauté de communes.

Les habitants des villes de Charenton et de Saint-Maurice ont largement répondu présent à ces nombreux rendez-vous et ont particulièrement apprécié de visiter, avec les commentaires des jardiniers municipaux, les parcs Jean-Paul Belmondo et Conflans ainsi que les jardins des Hôpitaux de Saint-Maurice. ■

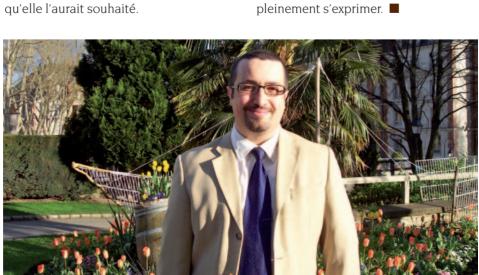




Mohamed Lamri remplace Charline Avenel

Peu avant le Conseil municipal du 7 avril, Charline Avenel, Conseillère municipale, a souhaité démissionner de ses fonctions. Deux raisons ont motivé cette décision: son prochain déménagement qui va la conduire à quitter Charenton et sa promotion au sein du Cabinet de Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, en qualité de Directrice adjointe en charge notamment des moyens et de l'évaluation. Ses nouvelles fonctions ne lui permettaient plus de s'impliquer aussi efficacement dans la vie charentonnaise qu'elle l'aurait souhaité.

Elle est remplacée dans ses fonctions par Mohamed Lamri. Cet ingénieur dans une société nationale de transports est Charentonnais depuis 7 ans. Charmé par son nouveau cadre de vie et soucieux de le préserver pour ses deux enfants, il s'est investi très rapidement dans la vie de notre ville. D'abord mobilisé à titre associatif, il a rejoint l'équipe de Jean-Marie Brétillon et la liste "Charenton Demain" en 2008. Aujourd'hui, avec le départ de Charline Avenel et sa propre arrivée au Conseil municipal, son engagement pour Charenton va pouvoir pleinement s'exprimer.





L'Association des Familles de Charenton

Fin mars puis le 17 avril, l'A.F.C. a une nouvelle fois fait la preuve de son dynamisme en organisant sa Bourse aux vêtements "collection Printemps-été" puis son vide-grenier.

Comme toujours, le succès fut au rendez-vous de ces opérations que les Charentonnais, comme les habitants des villes avoisinantes, affectionnent tout particulièrement et qui permettent à l'association d'œuvrer auprès des personnes qui en ont besoin tout au long de l'année.

BUDGET 2011

Lancement de nouveaux projets sans augmenter les impôts!

Le budget 2011 reflète le niveau des dépenses et des recettes de la ville pour l'année. Obligatoirement équilibrées, elles s'élèvent en 2011 à 75,4 millions d'euros. Le budget est la traduction financière des engagements retenus à l'issue du débat d'orientation budgétaire présenté au Conseil Municipal en février dernier. Il a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 7 avril.

En 2011, les dépenses d'équipement prévisionnelles s'élèvent à 11 783 826 €.

UN FORT VOLUME D'INVESTISSEMENTS



Patrimoine, cadre de vie et sécurité : 5 482 187 €

- Réalisation d'un terrain synthétique au stade Charentonneau
- Rénovation de la piste d'athlétisme Stéphane Diagana
- Réaménagement du square Jean Mermoz comprenant l'aménagement paysager ainsi que la réfection des deux terrains de tennis
- Réfection de la voirie sous la voûte du commandant Delmas
- Aménagement de l'allée des Tilleuls
- 2^{ème} tranche de réaménagement de la rue Marius Delcher
- Réfection des trottoirs de la Place Aristide Briand
- Surélévation du carrefour Saint Pierre/Bordeaux/Pigeon
- Travaux d'éclairage public notamment rue de la Terrasse



Enseignement et Formation : $3014717 \in$

- Opération Gabriel Péri en vue de la construction de la nouvelle école des 4 Vents : études de maîtrise d'oeuvre, sondages, dépollution du terrain de la future école, comblement des carrières
- Travaux de clôture à la maternelle Champs des Alouettes
- Ravalement et divers travaux d'isolation thermique et acoustique de l'ensemble scolaire Desnos
- Etudes et sondages pour la construction d'une nouvelle école élémentaire à la place du LEP Jean Jaurès, côté rue Anatole France.



Ensemble scolaire Desnos

Sport et Jeunesse : 779 560 €

- Ravalement et travaux d'isolation thermique du gymnase Maurice Herzog
- Travaux d'entretien de la piscine municipale et notamment la reprise du carrelage et de l'étanchéité du petit bassin
- Travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'Espace leunesse.



Espace Jeunesse

Soutien aux familles et Santé : 461 263 €

- Travaux de réfection de la chaufferie de la crèche de l'Archevêché
- Dépose d'une mosaïque à la crèche Bleue
- Réfection de la cour du multiaccueil Bercy
- Etude de programmation du réaménagement intérieur du multi-accueil Paris
- Travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour la crèche Dorlanne.

UNE VILLE POUR DEMAIN





Hervé Gicquel, 1er Maire adjoint chargé des finances

"Le vote du budget est un moment déterminant dans la vie d'une ville. C'est un exercice d'autant plus difficile que notre équipe municipale s'impose, chaque année, de préserver, voire d'améliorer, la qualité du service rendu aux habitants tout en tenant compte des contraintes économiques et financières imposées par la conjoncture.

Le budget 2011 tient compte de cet impératif. Sans augmenter ses taux d'imposition en 2011 (toujours inférieurs à ceux constatés à l'échelon national ou départemental) et tout en limitant le recours

à l'emprunt, Charenton affiche des dépenses d'équipement identiques à l'an dernier. Elles permettront de réaliser bon nombre de projets qui tiennent à cœur aux habitants et de leur offrir une qualité de vie très recherchée dans notre département et aux portes de Paris.

A Charenton, ce haut niveau de service rendu va de pair avec une situation saine des finances publiques et un niveau de dettes très faible. Grâce à sa gestion rigoureuse du budget communal, basée sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la commune parvient à dégager un autofinancement conséquent pour investir dans les années à venir, ce qui, dans le contexte économique actuel, n'est pas chose si courante."



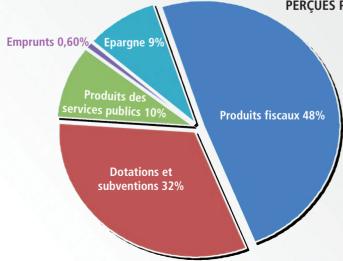
De quelles ressources dispose la Ville en 2011 ?

Pour financer l'ensemble de ces dépenses, la commune dispose de différentes ressources:

- les produits fiscaux : recettes issues de la fiscalité locale telles que la taxe d'habitation et les taxes foncières. A noter : la Ville n'augmente pas ses taux en 2011.
- les dotations et subventions : aides provenant des différents partenaires de la Ville que ce soit pour le fonctionnement des structures (subvention de la CAF du Val-de -Marne pour l'aide au fonctionnement des crèches) ou la construction de nouveaux équipements (dotation parlementaire du Député Michel Herbillon pour une pelouse synthétique au stade charentonneau).
- les produits des services publics :

- recettes liées aux tarifs appliqués par la Commune pour l'utilisation des services publics proposés (entrée à la piscine municipale, restauration scolaire, centres de loisirs...).
- l'épargne : grâce à la maîtrise de ses dépenses de gestion, la Ville dégage une épargne importante qui
- contribue au financement de ses dépenses d'investissement. On parle d'autofinancement.
- l'emprunt : l'autofinancement important dégagé par la Ville permet de limiter le recours aux emprunts bancaires.

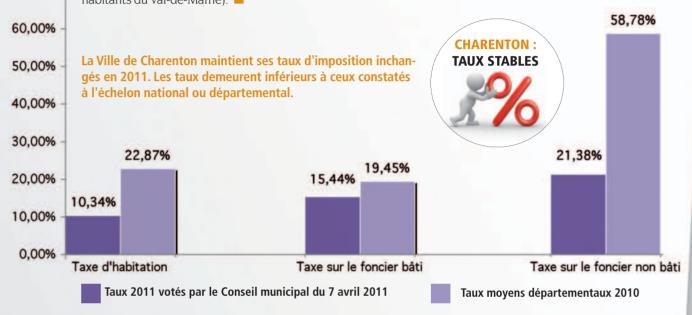
RÉPARTITION DES RESSOURCES PERÇUES PAR LA VILLE



Une fiscalité mesurée

70,00%

La suppression de la taxe professionnelle a entrainé différents transferts de fiscalité entre les collectivités locales. A ce titre, afin de compenser en partie la perte de la taxe professionnelle, la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice récupère la part de taxe d'habitation que percevait le Département. Malgré l'intégration de cette nouvelle part, la fiscalité communale reste mesurée sur Charenton. En effet, le taux de la taxe d'habitation s'établit en 2011 à 10,34% comme en 2010. Lorsqu'on additionne les parts communale et intercommunale, Charenton demeure le territoire où le taux de taxe d'habitation est le plus faible (villes de la strate 20 000 - 50 000 habitants du Val-de-Marne).





BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Les candidatures sont ouvertes!

Comme Charenton Magazine vous l'annonçait dans un précédent numéro, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, le 10 février dernier, les modalités d'attribution de la bourse au permis de conduire automobile pour les jeunes Charentonnais.

Des modalités d'attribution strictes

Ces modalités sont les suivantes :

- avoir entre 18 et 25 ans à la date de dépôt du dossier ;
- être demandeur d'emploi et justifier d'un suivi à la mission locale depuis au moins 6 mois, être bénéficiaire du RSA (Revenu de Solidarité Active), être étudiant boursier ou en formation;
- être de nationalité française ou avoir un titre de séjour en cours de validité;
- résider à Charenton-le-Pont depuis au moins 1 an ;
- avoir un projet de contrepartie pour la Ville de 70 heures d'activité d'intérêt collectif à effectuer dans les 6 mois de l'obtention de la bourse :
- s'inscrire pour la première fois dans une auto-école de Charenton-le-Pont :
- présenter son projet personnel en motivant l'intérêt de l'obtention du permis de conduire automobile ;
- présenter les revenus du foyer et sa situation familiale et économique. Ce dossier de candidature, une fois complet et jugé admissible par l'administration, sera présenté de manière anonyme et étudié par les membres de la commission Vie Associative, Jeunesse, Animation et Sports qui décidera de la liste des bénéficiaires ainsi que du montant de la bourse allouée à chacun.



Une bourse pouvant atteindre 940 €

Le Conseil Municipal a fixé le montant de cette bourse à un pourcentage variant de 50 % à 100 % du montant global de la formation dispensée par l'auto-école et à un plafond actuellement arrêté à 940 € (il faut préciser que le coût du code est directement supporté par le jeune). Pour l'heure, deux auto-écoles charentonnaises, le CER de Charenton (3, rue du Pont) et l'école de conduite Liberté (133 bis, rue de Paris), ont conclu un partenariat conventionnel avec la Ville.

Des candidatures à déposer avant le 30 juin

SI vous désirez présenter votre candidature pour les premières bourses au permis de conduire qui seront attribuées en septembre prochain, n'hésitez pas à vous renseigner et surtout à vous rendre au Pôle de

Médiation Sociale ou auprès du service Jeunesse pour retirer votre dossier d'inscription. N'attendez pas car les dossiers de candidature doivent être retournés avant le jeudi 30 juin 2011!

Pôle de Médiation Sociale :

C.C.A.S. Alexandre Portier 21bis, rue des Bordeaux Tél. 01.45.18.36.44

Secteur Jeunesse :

Centre administratif de Valmy
11, rue de Valmy - Tél. 01.71.33.51.00



JOURNÉE PRÉVENTION ROUTIÈRE

La route un espace à partager

Le mardi 17 mai, une journée de sensibilisation à l'utilisation des Vélib' et des vélos dans un contexte urbain sera mise en œuvre sous l'impulsion de la Préfecture de Police de Paris et de la Direction de Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne, avec le concours du service de Prévention et Sécurité de la RATP. Charenton s'est associée à cette initiative en proposant d'organiser une journée de la prévention routière. Cette opération se déroulera sur la Place Aristide Briand de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h. L'objectif de cette journée est de faire prendre conscience aux jeunes Charentonnais âgés de 9 à 15 ans des dangers de la route lors de leurs déplacements qu'ils soient piétons et/ou conducteurs.

Grâce à des stands (RATP, Association de prévention routière, Polices nationale et municipale, Croix Rouge) à la fois ludiques et pédagogiques, ils seront informés des dangers inhérents à toute circulation urbaine tout en étant mobilisés pour modifier leurs comportements et ainsi adopter les bonnes attitudes, seuls gages de sécurité pour eux comme pour les autres.

CONFÉRENCE

"L'adolescence, l'un des plus grands

chantiers de la vie"

L'Accueil Ecoute Jeunes/Pôle Médiation Sociale du Centre Communal d'Action Sociale propose, **le mardi 3 mai à partir de 20h**, une conférence dédiée à l'adolescence. Cette rencontre, qui se déroulera à l'Espace Toffoli, s'adresse aux parents et s'orientera autour de deux grandes thématiques: "l'adolescent, un être en mutation" et "une relation d'adulte à construire". Ces axes seront développés par un pédopsychiatre du centre médico psychologique George Perec et par le Docteur Patrice Huerre, psychiatre et psychanalyste.

A noter : afin de permettre au plus grand nombre de parents d'assister à la conférence, une garde d'enfants gratuite sera proposée pour les enfants de 3 à 12 ans. Réservation préalable obligatoire en



contactant le secrétariat du Pôle de Médiation sociale au 01.45.18.36.44 (les nom, prénom et âge de l'enfant vous seront alors demandés).

Entrée libre - Espace Toffoli - 12, rue du Cadran - renseignements au 01.45.18.36.44 ■

VACANCES D'ÉTÉ

Mini-séjours à Fécamp et à Louviers

Charenton organise pour les enfants âgés de 7 à 11 ans des mini-séjours durant les mois de juillet et d'août.

Ces activités seront encadrées par les animateurs des accueils de loisirs. Deux destinations ont été retenues :

• Fécamp (Seine-Maritime) : du 4 au 8 juillet, du 18 au 22 juillet et du 1^{er} au 5 août

Les vacanciers qui auront choisi cette destination profiteront de baignades en mer, découvriront les falaises, apprendront les techniques de la pêche à pied, et ne manqueront pas de participer à des activités manuelles et sportives.

• Louviers (Eure): du 11 au 15 juillet et du 8 au 12 août

Au programme de ce séjour : équitation, jeux en forêt, danse, double dutch et activités manuelles.

Tarifs: de 54.4 € à 193.8 € en fonction du quotient familial

Les inscriptions s'ouvriront le lundi 2 mai et s'effectueront auprès du service Enfance (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 - fermé le mardi après-midi) 16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.47.80 ■

EN BREF...

ESPACE JEUNESSE

Les rendez-vous de mai...

Théâtre

Les élèves des ateliers théâtre d'Aliaj vous donnent rendez-vous en mai pour trois représentations :

- Samedi 21 mai à 20h et dimanche 22 mai à 17h : "L'atelier" de Jean-Claude Grumberg dans une mise en scène de Sylvie Leriche.
- Dimanche 29 mai à 17h: "Fausses rencontres ordinaires" de Philippe Caure dans une mise en scène de Sylvie Leriche
 Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice
- Contact: 01.46.76.44.58 et www.aliaj.fr
- Tarif : 4 €

CINÉ SUR LES QUAIS

Vendredi 27 mai, dès 20h, venez découvrir ou revoir le petit bijou cinématographique de Géraldine Nakache et Hervé Mimran: "Tout ce qui brille". Cette comédie est une véritable ode à la vie, chargée de rires, d'émotions que Charenton Magazine vous conseille vivement d'user et d'abuser! Navette gratuite à 19h45 place A. Briand. Retour assuré.

Espace jeunesse - 7 bis, quai de Bercy Renseignements : 01.46.76.44.58 et www.aliaj.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Conseil d'Administration d'Aliaj se réunira pour son Assemblée générale annuelle le vendredi 13 mai à 18h30 à l'Espace Jeunesse-Aliaj.

CENTRES DE LOISIRS Les inscriptions pour l'été sont ouvertes

Si vous souhaitez que votre enfant fréquente l'un des centres de loisirs de la ville durant les grandes



vacances, il est nécessaire de l'inscrire avant le dimanche 29 mai sur le site internet de ville :

www.charenton.fr rubrique "Espace Famille" Renseignements au 01.46.76.47.80

RÉHABILITATION DU STADE CHARENTONNEAU

Un match en extérieur!

En plein cœur du centre-ville de Maisons-Alfort se cache une structure sportive charentonnaise: le stade Charentonneau. Après avoir l'an passé réalisé la rénovation du stade Henri Guérin, la municipalité a décidé de s'attaquer à ses "extérieurs" en pratiquant une rénovation similaire sur l'ensemble de sa structure sportive.

Ces travaux consisteront, notamment à:

 Terrasser le terrain actuellement en schiste avant d'y placer du gazon synthétique agrémenté d'une couche de souplesse.

- Porter l'aire de jeu à 105mX68m (au lieu de 100mX60m) pour la conformer aux règlements sportifs en vigueur,
- Installer une main courante en métal et garnie de grillage autour du terrain,
- Remplacer l'éclairage actuel pour le remplacer par 4 mâts plus performants,
- Tracer des terrains de football à 11 et à 7 ioueurs.
- Déposer la clôture faite de béton bordant actuellement l'avenue Gambetta pour la remplacer par une structure plus élégante et en harmonie avec l'esprit urbain du quartier,

 Apporter une touche végétalisée à l'ensemble par la plantation d'une haie de charmes (Carpinus).

La livraison de la structure rénovée est prévue au cours du mois de septembre

2011.



RUES J. PIGEON, DES BORDEAUX, SAINT-PIERRE

La requalification de la rue des Bordeaux se poursuit

Dans le cadre de la sécurisation des abords des établissements publics recevant des enfants, un premier aménagement de carrefour surélevé avait été pratiqué en octobre 2010 au croisement des rues des Bordeaux, Archevêché et Paul Eluard, soit au pied du collège La Cerisaie.

Ce type d'intervention vient d'être reconduit au carrefour des rues Jean Pigeon, des Bordeaux et Saint-Pierre. La plate-forme surélevée, installée entre les mois de mai et juin, non loin de la crèche des Bordeaux, obligera les véhicules à ralentir, canalisera la traversée des piétons et facilitera le déplacement des personnes à mobilité réduite.

Afin de compléter cette opération de sécurisation, il est envisagé de requalifier la rue des Bordeaux en zone 30. Parallèlement, la ville s'interroge sur la possibilité d'inverser le sens de circulation de cette voie depuis la rue de l'Archevêché jusqu'à la rue de Paris.

L'équipe municipale convie à ce propos tous les riverains, le mardi 31 mai prochain dès 19h au réfectoire de l'école Pasteur pour une réunion de concertation autour de ce projet.

ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ, C'EST FAIT!

La passerelle Victor Hugo sécurisée

Suite aux intempéries de l'hiver dernier, la surface recouvrant la passerelle Victor Hugo était devenue glissante et potentiellement dangereuse pour les passants. La Ville a donc procédé en mars dernier à la mise en place d'un nouveau revêtement.



CADRE DE VIE

La propreté : l'affaire de tous !



Soucieuse d'apporter la meilleure réponse possible aux aspirations légitimes de la population, la Ville souhaite poursuivre l'action entamée ces dernières années pour l'amélioration de la propreté de son domaine public. Aussi, lors de la conclusion du nouveau marché de nettoiement, la municipalité a demandé la poursuite de certaines prestations et l'ajout de nouvelles solutions adaptées au contexte local.

Comme par le passé :

- 10 ilotiers seront répartis sur 10 secteurs de la ville, intervenant du lundi au samedi,
- une balayeuse interviendra 2 jours

par semaine. Elle aura en charge le nettoiement des chaussées et caniveaux sur les axes principaux de la ville.

• chaque jour les près de 300 corbeilles communales seront collectées.

A ceci s'ajoutent :

- le remplacement de la moto crottes par une seconde laveuse concéquente. Chaque laveuse aura en charge une moitié de ville et devra effectuer 2 fois par semaine le lavage de l'intégralité des trottoirs de son secteur,
- l'utilisation systématique de véhicules propres (fonctionnant au GNV) de moins de 2 ans de service,



• la mise en place d'un service de nettoiement les jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.

Des prestations complémentaires sont également prévues telles que la collecte des feuilles en saison automnale, la fourniture de sacs et de toutounets ainsi que l'apport de corbeilles-cendrier communales.

Complémentairement à ces disposition, la collecte sélective va également connaître quelques aménagements à compter du mois de juillet. L'une de ces nouvelles mesures consistera à adapter le ramassage des encombrants et des D3E aux besoins des habitants à savoir : une collecte chaque mardi sur l'ensemble de la ville au lieu de 2 fois par mois.

Pour atteindre son but et offrir aux Charentonnais le cadre de vie auquel ils sont en droit d'aspirer, la Ville met en œuvre des solutions ajustées aux réalités de Charenton. Toutefois ces mesures ne peuvent révéler toute leur efficacité qu'avec la participation de chacun au quotidien.



Bulletin d'inscription au concours 2011 des Balcons Fleuris

Mme, Mlle, M		
Prénom		
Adresse		
E-mail		
Tél		
Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue : à préciser		
Ralcons visibles de quel étage : à préciser		

Désire participer au concours 2011 des balcons fleuris

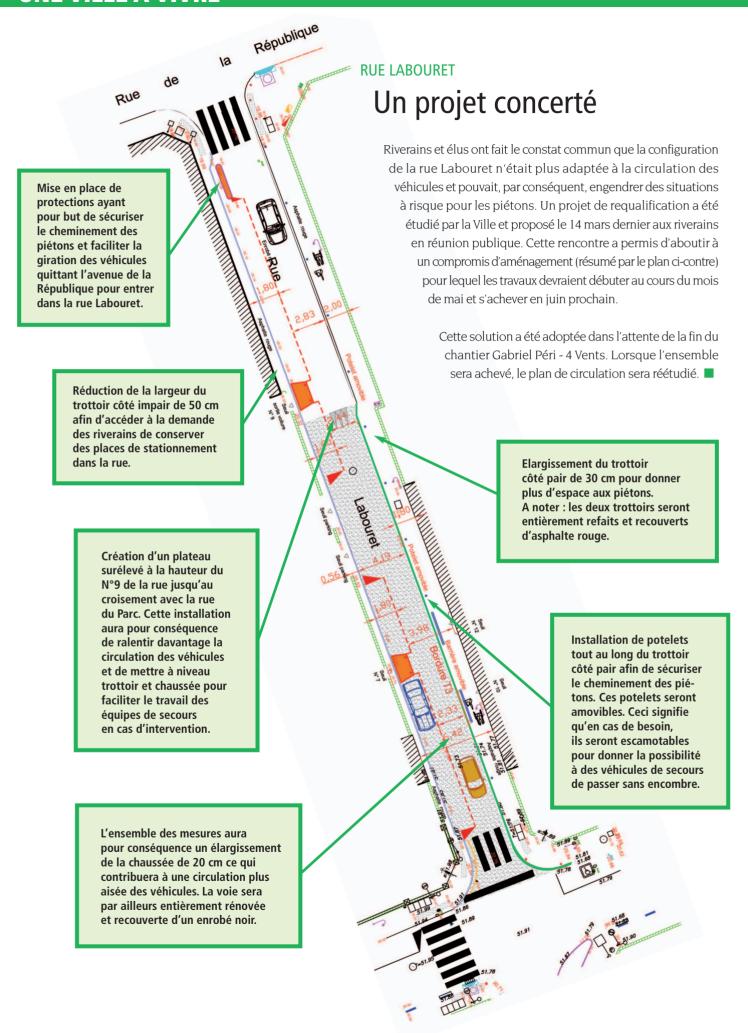
Catégorie 1 : Balcons et terrasses
Catégorie 2 : Immeubles collectifs

Catégorie 3 : **Commerces**

Catégorie 4 : Jardins privatifs

Cochez la case correspondante.

On ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie. Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 11 juin 2011, dûment complété, à la Direction de la Communication 16, rue de Sully - 94220 Charenton-le-Pont.



BANQUET DES SENIORS

"Garden party" à Chantilly

Croisière sur la Seine, déjeuners ou dîners dansants à l'hippodrome de Vincennes, au Chalet du Lac, déjeuner spectacle au Cabaret Don Camilo, chaque année, le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale met tout en œuvre pour proposer aux seniors des destinations et des formules sans cesse nouvelles pour satisfaire les convives du Maire à l'occasion de son banquet annuel.

Cette année, entre le 5 et le 7 avril dernier, près de 1000 seniors, accompagnés de Jean-Marie Brétillon, de Chantal Gratiet, Maire-adjoint chargé de la Vie des seniors, et de membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S, se sont rendus au domaine de Chantilly pour savourer une très belle journée. Le soleil ayant choisi d'être de la partie, c'est avec plaisir que les convives ont pu découvrir les jardins de Le Nôtre, visiter les écuries du Prince de Condé et assister à un spectacle équestre remarquable. Le déjeuner dansant qui s'en suivit a fini de combler nos seniors qui, depuis leur retour, ne tarissent pas d'éloges sur cette journée.

De leur côté, les Charentonnais qui bénéficient du portage des repas et

qui n'étaient pas en mesure de participer à cette opération, ont tous reçu des ballotins de chocolats de la part du Maire.





JEU CONCOURS

Question pour un senior!

Les Services Retraités des villes de Charenton et de Saint Maurice organisent chaque année un grand jeu concours pour les seniors. Le principe est simple : les retraités reçoivent un questionnaire de 41 questions de culture générale concoctées par Christian Roy-Camille, intervenant et conférencier au Centre Alexandre Portier. Les seniors, qui décident de participer, renvoient leur questionnaire dûment rempli puis, une après-midi est organisée pour procéder à la proclamation des résultats, à la distribution des nombreux lots en jeu et la "correction" du questionnaire.

Cette "finale" du concours se déroulera le vendredi 6 mai dès 14h à la Salle Louis Jouvet (14, rue Paul Verlaine à Saint-Maurice). Un moyen de transport sera mis à la disposition des Charentonnais pour leur permettre de se rendre à Saint-Maurice. Renseignements au 01.45.18.36.32

SORTIE Ciné-club "hors les murs"

Chaque jeudi, des projections cinématographiques sont proposées aux seniors au Centre Alexandre Portier. Pour enrichir la programmation de ce ciné-club, le Service Retraités propose depuis peu des sorties au cinéma du Palais. La prochaine se déroulera le jeudi 5 mai de 13h15 à 17h. Si vous êtes intéressé, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire ou vous informer de la programmation au 01.45.18.36.34.

Tarif:4€ ■

FÊTE DES QUARTIERS

Vous organisez, nous animons!

Le vendredi 27 mai aura lieu la Fête des quartiers. Chaque Charentonnais est invité à organiser au pied de son immeuble, dans son quartier, dans sa rue, un moment festif entre voisins. La Ville apportera son aide logistique et l'animation appropriée à ceux qui se seront inscrits en ligne ou grâce à la fiche proposée ci-dessous avant le 13 mai prochain.





RÉFÉRENT POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE

Nom, rrenom	
Représentant d'une association de locataires ou de quartier ou d'une association charentonnaise	
Adresse	
Coordonnées téléphoniques	
Adresse e-mail	
	DESCRIPTIF DE LA FÊTE
Lieu de la fête (hall, cour d'immeuble, rue, allée)	
Type d'habitation (immeuble collectif, pavillon, résidence)	
Type de fête (pique-nique, apéritif, repas à thème)	
Nombre de personnes prévues	
Horaire de la fête	

BESOINS MATÉRIELS

Matériel fourni par la Ville : tables et chaises. Une animation ludique ou musicale sera proposée par la Ville. Il faut prévoir un lieu de stockage sûr pour le matériel prêté par la Ville. La restitution du matériel devra être faite le samedi 28/5 de 8h30 à 12h. Pour tout prêt de matériel, un état des lieux de dépôt et de restitution sera établi.

Nombre de tables :	Nombre de chaises :
--------------------	---------------------

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Nombre de tracts pour distribuer dans le voisinage

Nombre de bandeaux personnalisables pour les affichettes

Si vous souhaitez que votre fête soit annoncée sur le site de la ville, indiquez les coordonnées que nous pourrons inscrire sur le site (nom, téléphone, mail)

ARRÊTÉS DE FERMETURE DE RUES

Rue(s) concernée(s)

Limites de l'arrêté : indiquez le n° des habitations entre lesquelles vous souhaitez vous installer

MERCI DE RETOURNER VOTRE FEUILLE D'INSCRIPTION AVANT LE VENDREDI 13 MAI :

- à la Direction de la Communication/Relations publiques Hôtel de Ville 48, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont
- par fax au 01.46.76.48.16 par mail : communication@charenton.fr (adresse à laquelle vous pourrez demander ce document au format XceL) Formulaire disponible sur le www.charenton.fr

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la Direction de la Communication au 01.46.76.48.11.

VENDREDI 27 MAI

Bonne fête Maman!

Le Maire de Charenton,
Jean-Marie Brétillon, et
Laure Levy-Settbon,
Conseillère municipale
déléguée à la Petite
enfance, invitent les
mamans charentonnaises
à venir faire la fête,
avec leurs enfants,
vendredi 27 mai de 16h30 à 18h30.

Le rendez-vous est fixé le 27 mai à partir de 16h30, sur la place Briand et sur l'aire de jeux de Valmy, entre l'école maternelle et l'école élémentaire, pour un après-midi très animé et plein de surprises pour les mamans et les enfants!

Quand fête des mères rime avec fête et jeux

"Vendredi 27 mai, un programme sur mesure attend les mamans et leurs enfants de tous âges, avec des animations sur le thème du cirque et du divertissement", précise Laure Levy-Settbon, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance. "Nous souhaitons aller à la rencontre des mamans, là où elles se trouvent : à la sortie des écoles, des crèches, dans les aires de jeux que fréquentent leur enfant en fin d'après-midi".

Les animations se dérouleront dans le cadre très agréable et ludique de l'aire de jeux de Valmy, située entre l'école maternelle et l'école élémentaire Valmy et sur la place Briand. "Avec le Maire, nous donnons rendez-vous aux mamans à Valmy ou au centre ville, en fonction de leur lieu de résidence, de la proximité de l'école ou de la crèche de leur enfant".

Une belle occasion de partager en famille des moments magiques, avec des animations pour les enfants sur le thème du cirque. "L'occasion aussi pour les

élus(es) de partager un moment de rencontre et d'échange avec les mamans, pendant que les enfants s'amusent!"

Le programme concocté séduira plus d'un enfant, avec "Les clowns en folie", mais aussi des sculpteurs de ballons, des jeux, des animations et des surprises ... Et si les enfants sont de la fête, les mamans ne sont bien sûr pas oubliées : chaque maman se verra remettre un cadeau offert par le Maire.

VENDREDI 27 MAI 2011 DE 16H30 À 18H30 • PLACE BRIAND ET SUR L'AIRE DE JEUX DE VALMY

Bonne Fête Maman!

> Vendredi 27 mai à partir de 16h30, venez nombreuses en famille pour fêter les mamans... et les enfants! ■



A NOTER!

Brocante de l'ARCB

L'Association des résidants de Charenton Bercy organise une brocante le samedi 28 mai (de 7h à 19h) place Henri d'Astier et place de l'Europe (à coté du centre commercial de Bercy 2).

Pour tout renseignement : Gérard Ribardière au 06.38.39.80.58 ■

RASKET

Les benjamins de la Saint Charles au tournoi de Pacé



Une rencontre humaine importante dans l'apprentissage de nos jeunes champions qui laissera à coup sûr une empreinte dans leur esprit.

Les 26 et 27 mars, une équipe de benjamins 1 et 2 a représenté la Saint Charles Charenton au tournoi international de Pacé en Ille-et-Vilaine ponctué de rencontres avec des villes comme Jupille ou Mordelles et surtout la redoutable équipe Lituanienne de Vilnius. Mais pour les jeunes la plus belle rencontre à tout point de vue se produisit avec les Algériens de Sétif. Le courant est si bien passé entre les deux équipes et leurs entraîneurs que le rendez-vous a été pris pour un match amical à Charenton durant le séjour parisien des jeunes de Sétif.

La journée du samedi fut d'ailleurs marquée par un pot d'accueil sur fond de musiques et de danses des différents pays représentés, avant que les joueurs ne repartent dans leurs familles d'accueil.

Au final, les benjamins charentonnais n'ont pas remporté le tournoi malgré des victoires sur Chartres de Bretagne et sur les Italiens de Forti e Liberi. Mais l'essentiel était ailleurs dans cette rencontre qui aura fait grandir à tous points de vue nos jeunes pousses en leur faisant connaître des expériences inédites et inoubliables et en les aguerrissant pour de futures joutes.

Pour en savoir plus sur cet événement : http://www.europace.fr/ ■

ATHLÉTISME

Azur Olympique: cha



Les athlètes de l'Azur Olympique ont accompli de belles performances cet hiver sur les cross ainsi qu'en salle au niveau départemental, puis régional. Certains d'entre eux se sont particulièrement distingués en gravissant tous les échelons pour arriver au sommet de leur spécialité.

Au début de l'hiver, Emmanuelle Jaeger avait donné le ton avec sa 2ème place au Championnat de France de marathon en catégorie vétérans, puis quelques semaines plus tard en étant finaliste des Championnats de France de cross.

Mais la semaine du 16 au 20 mars a été le point d'orgue de la saison hivernale

COMITÉ DE JUMELAGE - SECTION ALLEMAGNE

Conférence sur les villages de Paris

Le Comité de Jumelage Allemagne vous convie le **lundi 9 mai 2011** à **20h** à l'Espace Toffoli à une soirée conférence intitulée "Les Villages de Paris" animée par Christophe Peter, conférencier diplômé spécialisé dans l'architecture et l'urbanisme.

En 1860, Napoléon III décide, pour former de nouveaux arrondissements, d'annexer à Paris les villages de la ceinture qui cessent alors d'exister en tant que communes pour devenir des quartiers de Paris tout en conservant leur esprit de villages.

A la lumière du Grand Paris de Napoléon III et Haussmann, cette présentation tentera d'analyser les réalités et les difficultés du Grand Paris du XXIème siècle. **Un sujet passionnant!**

Renseignements au 01 43 68 46 32. ■

PISCINE MUNICIPALE

Venez nager sans liquide!

Toujours soucieuse de faciliter le quotidien de ses usagers, la ville de Charenton a mis en place une nouvelle façon plus pratique de payer lorsque vous vous rendez à la piscine.

Ainsi, depuis début avril, vous pouvez désormais effectuer le paiement par carte bleue mais aussi par carte Moneo pour les sommes allant jusqu'à 30 €. Vous avez également la possibilité de recharger votre carte Moneo à la borne près de la caisse. Finie l'encombrante monnaie qui alourdit les poches, surtout lorsque l'on va nager !

Alors n'hésitez pas à profiter de ces nouveautés et simplifiez-vous la vie! ■

mpions à tous âges!

avec la consécration espérée de deux athlètes charentonnais, membres du club depuis leur plus jeune âge et particulièrement méritants!

Tout d'abord Frédéric Gilbert est allé décrocher la deuxième place au 3000 m des championnats d'Europe vétérans, un énorme résultat obtenu à Gand en Belgique. Sur cette course, Frédéric améliore son propre record du club de la distance qui datait du 18 juillet 1990 (8'29"8) en le portant à 8'28"68.

Michaël Salomon : champion de France Espoirs à la hauteur en salle

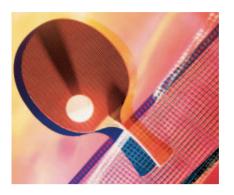
Michaël, très grand espoir du club, avait jusqu'à présent échoué de peu dans sa quête d'un titre national. Cette fois, il est allé cueillir à Bordeaux cette récompense suprême dans sa catégorie d'âge grâce à un bond à 2,14 m. Cette performance ne correspond certes pas au meilleur niveau de notre sauteur mais elle a largement suffit en l'occurrence à le mettre à l'abri de ses concurrents. Le travail mené en compagnie de son entraîneur, Jean-Édouard Mauriol, a enfin porté ses fruits et nous laisse augurer de lendemains prometteurs!

TENNIS DE TABLE

Charenton n'ira pas en N2!

Charenton Tennis de table a certes manqué l'accession en N2 mais au terme d'un suspense insoutenable jusqu'au dernier match.

A l'issue d'une superbe saison qui l'avait vu aligner régulièrement de grandes performances, l'équipe première masculine de Charenton tennis de table évoluant en N3 se retrouvait en position idéale pour accéder à la division supérieure. Elle disputait donc, le 2 avril dernier, une rencontre décisive contre Saint Egrève pour la montée en N2. On a senti, dès le début, les joueurs charentonnais visiblement émus par l'enjeu et n'évoluant pas tout à fait à leur niveau habituel. Ils se sont finalement inclinés contre toute attente sur le score de 11 à 5 à la déception du public présent. Saint Egrève par la vertu de



cette victoire inespérée se retrouvait désormais en pôle position pour la montée; mais tout n'était pas encore perdu selon les experts de la règle à calculer! En effet, en cas de défaite de Saint Egrève et de victoire de nos couleurs, lors de la dernière journée qui se disputait le 16 avril, c'était bel et bien Charenton qui montait!

Malheureusement, malgré le 11 à 3 de Charenton contre Kremlin Bicêtre, la victoire de Saint Egrève sur Schiltigheim a privé notre club de la 1ère place du Championnat et donc de l'accession en N2.

KARATÉ

Plus proches du Japon

Le jeudi 24 mars restera une journée spéciale dans la mémoire des membres du Karaté club de Charenton. En effet, les représentants du Doshinkan Ryu menés par M. Koji Akutsu, fondateur du groupe, sont venus effectuer leur traditionnel stage organisé depuis maintenant 6 ans, en dépit des évènements tragiques qui ont frappé leur pays.

Ce stage qui a pour but de permettre de renouer avec les racines culturelles et sportives du Karaté Do a pris à cette occasion sa véritable dimension spirituelle. Ce sont pas moins de 90 karatekas revêtus de leur kimono traditionnel qui sont venus partager ce moment d'exception et témoigner leur amitié et leur soutien chaleureux dans ces moments difficiles. Stéphane Henry a remis à cette occasion un chèque de 700€ (fruit de la participation du club et des stagiaires) destiné à une ONG locale qui vient en aide aux sinistrés. ■



Tous au charbon!

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice organise sa sortie annuelle, **le samedi 14 mai.** Cette fois, le groupe prendra la direction du Pas-de-Calais pour une journée en immersion au cœur du Centre historique minier de Lewarde, la visite étant complétée par un entretien avec un ancien mineur qui s'annonce émouvant et passionnant.

A l'heure du déjeuner la célèbre gastronomie régionale sera au programme, un autre moment culturel! L'excursion se terminera par la visite d'un terril au sommet duquel près de deux siècles d'histoire minière nous contemplent.

Règlement (40 €) libellé à l'ordre de : Société d'Histoire et d'Archéologie, à envoyer à : M. Jean Cantoni 37, avenue Anatole France, 94220 Charenton-le-Pont Les inscriptions seront closes le 6 mai. Renseignements : 01.43.68.20.48

NOUVEAU COMMERCE

Nesh, une histoire de famille

Il était une fois Nesh. Nesh comme Nathalie, Edmond, Sylvie et Hervé, deux cousins et leurs épouses, qui le 1^{er} mars dernier, ont ouvert une boutique de prêt à porter au 125 de la rue de Paris.

Hervé Fellous et son cousin Edmond Benchetrit sont depuis près de 20 ans dans le prêt-à-porter. Autant dire que le monde de la mode, la fluctuation des tendances et les envies des clientes, ils connaissent bien!

Depuis longtemps déjà, l'idée de faire évoluer leurs activités en ouvrant une boutique qu'ils façonneraient à leur image faisait son chemin et lorsque le local s'est retrouvé vacant, ils n'ont pas hésité.

Il faut dire qu'ils connaissent bien le quartier puisque Sylvie, l'épouse d'Hervé, est propriétaire de l'institut de beauté Agathe situé au 135 rue de Paris. Ils savent que les habitantes de ce secteur sont en attente d'un magasin comme le leur : une boutique de mode, chic et pas chère où, quel que soit son âge, son budget ou son style, on est certaine de pouvoir se vêtir de la tête aux pieds, sac et accessoires compris! Et si vous manquez d'inspiration, n'ayez crainte, c'est à ce moment précis que Nathalie entre en scène! Styliste de formation, l'épouse d'Edmond a fait ses armes chez les plus grandes enseignes parisiennes. Aucun doute, parmi le sportswear, les modèles classiques, peu coûteux ou de grande



marque, elle trouvera de quoi vous faire le look dont vous rêviez!

Dans quelques semaines, ils ont le projet de créer un site Internet grâce auquel ils proposeront, chaque semaine, des ventes thématiques à bas prix; mais en attendant, n'hésitez pas à aller découvrir leur boutique.

NESH - 125, rue de Paris - Du lundi au samedi de 10h à 19h30 - Commerce accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes - nesh125@wahoo.fr

Tél. 01.49.77.89.27.

CIVETTE DE LA COUPOLE

Une charentonnaise primée aux trophées des buralistes



Le 27 mars dernier se tenait la 2^{ème} édition des Trophées des buralistes au Moulin Rouge. Cette opération a pour vocation de valoriser la profession et de récompenser, à travers 7 catégories, les exploitants les plus dynamiques et les plus créatifs. Nominée (sans même poser sa candidature!) l'an dernier pour la qualité de son accueil, Monique Imbleville, propriétaire de la "Civette de la Coupole", a reçu, cette année, le trophée du meilleur buraliste dans la catégorie "Merchandising". Installée place des Marseillais depuis 2004, Monique aime à se diversifier. C'est ainsi qu'à côté de la vente de tabac, on trouve chez elle une cave à cigares réputée chez les amateurs, des cadeaux de marques pour les fumeurs comme les non-fumeurs, des abonnements et des articles relatifs à Vélib', des ieux, des timbres fiscaux...

Cette récompense n'arrive donc pas par hasard entre les mains de Monique Imbleville qui, comme elle aime à le dire, n'était pas destinée à devenir buraliste : "Après 24 ans dans la restauration, j'ai pris la tête d'un loto-presse-papeterie et ce sont les clients qui m'ont demandé d'y installer un débit de tabac. Je n'ai donc pas choisi d'être buraliste, ce sont les clients qui ont fait le choix pour moi. Depuis, je n'ai jamais regretté, je n'ai jamais compté mon investissement personnel malgré les embûches et c'est la raison pour laquelle ce prix me va droit au cœur"

Un prix qui trône au milieu de l'établissement comme un symbole de l'énergie et du professionnalisme de Monique Imbleville.

Civette de La Coupole - 3 place des Marseillais - ouvert de 7h30 à 20h du lundi au vendredi et de 8h30 à 20h le samedi Tél. 01.48.93.13.34



OFFICIEL

66ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

A l'occasion de la présentation de ses vœux au Monde combattant, Jean-Marie Brétillon avait affirmé sa volonté d'impliquer plus encore que par le passé les jeunes générations aux actions de devoir de mémoire. Cette résolution se traduit, notamment, par l'association des scolaires charentonnais et mauritiens aux manifestations commémoratives, une manière de mieux appréhender une page de l'Histoire de France.

Ce 66ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 se déroulera donc en présence de jeunes, du monde combattant, des autorités civiles et militaires, ainsi que de tous les habitants de la Communauté de communes qui souhaitent s'associer à ce moment de recueillement.

Programme :

- 11 h : Départ du défilé de l'Hôtel de Ville de Charenton. Le cortège empruntera les rues Gabriel Péri, Sully, Gabrielle, l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et la rue de la République pour s'achever devant le Monument aux morts de Charenton.
- 11 h 30 : Cérémonie au monument aux morts de Charenton
- 11 h 55 : Retour en défilé à l'Hôtel de Ville de Charenton
- 12 h : Vin d'honneur offert par la Communauté de communes à l'Hôtel de Ville de Charenton





JEUDI 5 MAI Journée de l'entrepreneuriat

Depuis maintenant 12 ans, la Journée de l'entrepreneuriat favorise la promotion de l'esprit d'entreprendre auprès du grand public. Elle offre également aux porteurs de projets et aux nouveaux dirigeants la possibilité de rencontrer les réseaux de professionnels de la création/reprise/développement présents sur le Val-de-Marne afin d'obtenir outils et conseils adaptés à leurs besoins. La Maison de l'Emploi de Charenton/Saint-Maurice/Maisons-Alfort ainsi que le Club Gravelle Entreprendre participeront à cette journée.

Palais des sports de Créteil de 8h30 à 17h Tél. 0820.012.112 - www.ccip94.fr

CFA JEAN-CLAUDE ANDRIEU

Journées portes ouvertes

Le CFA Jean-Claude Andrieu forme aux métiers de l'automobile : mécaniciens (CAP, BAC Pro, CQP et BTS), carrossier (CAP et Bac Pro) et peintre (CAP et CQP). Pour faire découvrir aux jeunes Charentonnais et Mauritiens ces métiers et ces formations, le centre propose des journées portes ouvertes le **mercredi 4 mai** de 9h à 12h puis de 13h à 16h ainsi que le **samedi 7 mai** de 8h30 à 12h30. Les participants pourront assister à des démonstrations professionnelles assurées par les apprentis, se renseigner ou se pré-inscrire.

CFA Jean-Claude Andrieu - 150/156, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice - Tél. 01.41.79.16.90

CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE Rendez-vous à Maisons-Alfort...

En vue de l'ouverture du club du territoire intercommunal Charenton-Saint Maurice aux entreprises de Maisons-Alfort, les membres de l'association proposeront une rencontre plénière le **jeudi 5 mai dès 19h** au Moulin Brûlé. Cette réunion, consacrée à l'impact du Grand Paris sur nos territoires, se déroulera en présence de Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort et de Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton et Président de la Communauté de communes.

Renseignements: 01.46.76.50.00



CONCOURS PHOTOS

Photographiez votre ville

La Direction de la Culture organise, du 10 mai au 10 juin 2011 un concours photos numériques gratuit, sur le thème "Photographiez votre ville".

Les participants travaillant, vivant ou étudiant sur la Communauté de communes Charenton - Saint Maurice, peuvent concourir à titre individuel ou collectif (au nom d'une association, d'une classe, d'une famille, d'un atelier, d'un établissement, d'une entreprise ...) et ce dans la limite de 3 photos.

3 catégories de participants :

les juniors (jusqu'à 11 ans) ; les jeunes de 12 à 25 ans ; les adultes de 25 ans et plus. Le choix de la technique employée et les parti-pris esthétiques sont totalement libres, seul le respect du thème est requis. Les photographies doivent avoir pour objet un site, un monument, un lieu situé sur le territoire de Charenton-le-Pont ou de Saint-Maurice (immeuble, école, lieu de culte, pont, statue, cimetière, jardin, panorama ...). Elles peuvent être retouchées, travaillées et doivent faire un poids minimum de 1 MO (maximum 10 MO par photo). Elles devront être au format JPG, GIF ou PDF. A l'issue du concours, un jury sélectionnera les 12 meilleures photos (4 par catégories).

Elles seront exposées durant les Journées Européennes du Patrimoine 2011 (17 et 18 septembre), diffusées sur les sites Internet de Charenton et de Saint-Maurice et leurs auteurs mis à l'honneur dans les magazines mensuels des 2 villes. De nombreux cadeaux sont également à prévoir!...

Rendez-vous sur les sites Internet :
www.charenton.fr
www.ville-saint-maurice.com
à partir du 10 mai !
Vous pourrez y consulter le règlement du

concours et déposer votre candidature.



"La bande dessinée ... Entre bulles et légendes"

Les médiathèques continuent leur exploration de la bande dessinée en invitant le Théâtre de la forêt. Cinq comédiens nous entraîneront dans un cabaret lecture sur ce thème en interprétant des extraits de Gotlib, Hergé, Bretécher, Peyo, Lob, Alexis et bien d'autres.

Samedi 21 mai à 16h - Médiathèque des quais - 36 quai des Carrières - Renseignements et réservations au 01.46.76.69.00

MÉDIATHÈQUE DES QUAIS

Révision du baccalauréat

Afin de permettre aux étudiants des lycées Robert Schuman et Notre-Dame-des-Missions de réviser le baccalauréat, la médiathèque des Quais ouvrira exceptionnellement les portes de son pôle formation et du secteur adultes jusqu'à 21 heures les mardis et vendredis 3, 7, 10, 14 et 17 juin 2011. Les lycéens pourront ainsi y travailler seul ou en groupe, dans de bonnes conditions et surtout avec à leur disposition toutes les ressources de la médiathèque : collections de livres, accès Internet, cabines de langues.

COUP DE CŒUR

Hansel et Gretel

Voici l'un des plus célèbres contes des frères Grimm, dans un texte adapté et illustré pour les plus petits par Hervé Le Goff. Une histoire à lire du bout des



doigts avec des matières à toucher et des illustrations s'ouvrant en 3 dimensions. Ce petit livre cartonné est l'occasion de redécouvrir l'histoire de Hansel et Gretel en introduction à l'exposition proposée par la médiathèque Bercy qui présente jusqu'à fin juin une sélection de variations graphiques du conte issues des travaux des plus grands illustrateurs pour la jeunesse.

Edition Milan Jeunesse (collection " Une histoire à toucher "). A partir de 3 ans.

THÉÂTRES ET MONDE SCOLAIRE

Quand divertir rime avec instruire

Les théâtres de la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice font, saison après saison, le pari de satisfaire le plus grand nombre de spectateurs. Maniant avec art le cocktail gagnant de la diversité, ils ont su conquérir un public fidèle mais leur action ne s'arrête pas là. C'est en effet avec tout autant de conviction qu'ils développent l'autre versant principal de leur activité : leur vocation éducative.

Travail sur les fables et la régie pour les élèves de primaire

Ceci est particulièrement tangible avec le travail mené depuis le début de l'année scolaire par la Compagnie du Val d'Osne (compagnie en résidence) auprès des classes de primaire de l'école Aristide Briand B. Depuis plusieurs semaines, les membres de la Compa-

gnie travaillent avec les enfants sur la thématique des fables et leur ouvrent les portes de "l'envers du décor" avec la découverte des métiers liés au son et à l'éclairage.

A ce propos, des régisseurs des théâtres de la Communauté de communes ont participé à cette action en montrant concrètement toutes les possibilités que la technique leur offrait pour rendre plus intense l'atmosphère d'un spectacle.

Suite à ces diverses interventions, la Compagnie du Val d'Osne a présenté aux classes un spectacle consacré aux fables, mettant en perspective tout le travail mené avec eux en classe.



Rencontre avec le slam pour les collégiens

Le 15 avril dernier, c'est une classe de 3ème de Notre-Dame-des-Missions qui a eu l'honneur d'être reçue par Grand Corps Malade, le jour même de son concert donné à l'Espace Delacroix.

Ces élèves ayant travaillé avec leur professeur de Lettres sur le slam ont pu présenter à l'artiste quelques textes de leur cru et échanger avec lui sur ce nouveau courant d'expression.

Une belle rencontre tant artistique qu'humaine que les jeunes ne sont pas prêts d'oublier.

PROGRAMME DES THÉÂTRES

A ne pas manquer en mai!

Vendredi 6 mai à 20h30

"Qu'est-ce qu'on attend ?"

Texte et mise en scène de Salomé Lelouch. Avec Rachel Arditi, Sarah Biasini et Benjamin Bellecour. Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice

Vendredi 20 mai à 20h30

Raphaël en concert

Espace Delacroix - 29, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

Vendredi 27 et samedi 28 mai à 20h30

"Un ouvrage de dames"

de Jean-Claude Danaud par la Compagnie du Val d'Osne. Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice

Renseignements et réservations : 01.46.76.67.00 ou www.lestheatres.fr



Où stationner près du TVO ?

Parking Delacroix

18 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

EN BREF...

Concert de solidarité pour le Japon

A l'initiative de Mana Wartelle, ancien

professeur au conservatoire André Navarra et d'origine japonaise, les professeurs des Conservatoires de la Communauté de communes se mobiliseront à l'occasion d'un "concert solidarité" en faveur des victimes des catastrophes survenues au Japon. Ce récital se déroulera le mardi 24 mai dès 20h à l'Auditorium du Conservatoire Olivier Messiaen à Saint-Maurice.

Libre participation. La recette sera reversée à la Croix Rouge japonaise.

Réservations et renseignements au 01.45.18.81.59

Peintres naïfs pour un art singulier...

Jusqu'au 14 mai, l'Espace Art et Liberté propose une exposition consacrée aux peintres naïfs. Il s'agit là d'une belle occasion de découvrir les œuvres d'une riche sélection d'artistes français et étrangers, maîtres en la matière et de rendre un nouvel hommage à Gérard Laplau, peintre local et grande figure de ce mouvement artistique.

Entrée libre - du mardi au samedi de 13h à 18h Espace Art et Liberté - 3 place des Marseillais Renseignements : 01.46.76.68.14

GROUPE CHARENTON DEMAIN

QUAND LA RÉGION VEUT SANCTIONNER LES USAGERS DES TRANSPORTS!

L'un des enjeux des élections régionales l'an dernier en 2010 était d'offrir un tarif unique pour le Pass Navigo. En effet, on peut se demander pourquoi des Franciliens qui se rendent au travail paient des tarifs différents?

La majorité socialiste et écologiste promit donc d'adopter un tarif unique (avant les élections). Mais aujourd'hui, après les élections, il faut dire quel est le montant de ce tarif unique!

L'abonnement mensuel coûte 60,40 € (zones 1 et 2). S'il passait à 65 €, il faudrait combler un déficit de 550 millions d'euros, du fait de l'application de ce tarif unique à l'ensemble des zones.

La Région hésite (on la comprend) à annoncer un tarif entre 79 et 89 €, ce qui est pourtant la proposition des écologistes.

Les Charentonnais contribuent déjà, alors que c'est la mission de la Région, au financement des lignes de bus 109 et 111. **Vontils devoir en plus être pénalisés par la mise en place de ce tarif unique ?**

Notre Conseiller régional socialiste devra nous expliquer sa position bien délicate : défendre les Charentonnais contre sa majorité PS ou sa majorité PS contre les Charentonnais ?

A noter que la ville de Paris a refusé cette augmentation inconsidérée. Le groupe Charenton Demain s'y oppose également avec force.

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

LA RÉFORME DE LA TAXE PROFES-SIONNELLE PÉNALISE LES PME.

Les nouvelles taxes, aux noms "barbares de CVAE et CFE, nées de la suppression de la Taxe Professionnelle, devaient être l'occasion de réduire la pression fiscale qui pèse sur les entreprises, nous avait-on annoncé au sommet de l'Etat!

En fait d'économies, les petites et moyennes entreprises (PME) Charentonnaises et Mauritiennes, ont eu la mauvaise surprise de voir doubler ou tripler, leurs impôts pendant que les très grosses entreprises elles, constataient une baisse importante. Les artisans, commerçants et entrepreneurs, de nos deux villes ont ainsi vu leur imposition augmenter de 335% à Charenton et 88 % à Saint-Maurice. En effet, pour 2011. la base de ce nouvel impôt est passée de 563 € (pour les Charentonnais) et de 1.005 € (pour les Mauritiens), à 1.890 €. Nous ne pouvons encore estimer l'économie qui profite aux grandes entreprises. La récolte supplémentaire pour la collectivité serait de 10.000.000 € pris dans les

caisses des PME de nos deux villes. Et cette recette supplémentaire ira tout droit dans une caisse conçue pour compenser les pertes que d'autres villes pourraient connaître et ne profiteront en rien à nos habitants!

Face à la "révolte " de ces chefs d'entreprises, le Conseil de Communauté de communes du 11 mars dernier a fait un geste... limitant la hausse entre 200% et 50% suivant la taille de l'entreprise.

C'est donc " la main dans le sac " que les Maires de Charenton et Saint-Maurice ont été pris...

Une fois de plus la preuve est faite que les impôts ne cessent d'augmenter dans nos villes.

Le 7 avril 2011 Réagissez sur notre blog : http://ps-charenton.fr



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer" entouré de J. STEFANI, M. DEFAYE et S. POULAIN

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

VICTOIRE!... DE L'ABSTENTION

Les résultats des élections cantonales de mars dernier parlent d'eux-mêmes à Charenton.

Abstentions - sur 19175 inscrits: 11684 J-M Brétillon : 4468 voix ; GM Bellaïche : 2698 voix - (5851 voix pour le premier contre 2515 pour le second aux élections municipales de mars 2008) ; 325 bulletins nuls

Nous félicitons les candidats pour avoir mené une campagne dans la quasi indifférence des électeurs. Marqué par une abstention record, ce scrutin, prouve, comme l'a indiqué à son issue le ler Ministre François Fillon, qu'elle " est aussi le signe de la distance qui existe entre les citoyens et la Politique ». Les cantonales, malheureusement, semblent n'intéresser que peu d'électeurs.

C'est dans ce contexte que notre groupe a choisi de ne pas proposer de candidature. Notre véritable action se situe au niveau de la ville, hors du clivage droite/gauche, avec la constante volonté de travailler pour Charenton de façon constructive.

Cette abstention historique, nous l'analysons au niveau local sous une autre perspective. En effet, les électeurs ne se désintéressent pas des cantonales en soi, mais peut-être sont-ils lassés par ce duel constant Jean-Marie Brétillon/Gilles-Maurice Bellaïche. Là résiderait la raison la plus plausible de cette abstention massive.

Il nous semble que l'électorat charentonnais attend un renouveau des "têtes " de la classe politique au niveau local. Messieurs, quand saurez-vous enfin dépasser le régime des partis et laisser la place aux énergies locales positives?



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric

Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville.

INFORMATION MUNICIPALE

Demandez Charenton Magazine!



Le 31 mars, la Ville a lancé un sondage à propos du Charenton Magazine sur son site Internet. Vous avez été nombreux à y répondre et nous vous en remercions. Si la grande majorité des votants ont répondu recevoir chaque mois le magazine municipal dans leur boîte aux lettres, il semblerait que ce ne soit pas le cas pour quelques lecteurs.

La distribution du Charenton Magazine est assurée, depuis de nombreuses années, par une société privée qui, au fil du temps, a acquis une très bonne connaissance de notre territoire et de ses habitants. Pour autant, certaines habitations, dont l'accès est contrôlé par des codes, des clefs ou encore des badges (vigik), restent malheureusement inaccessibles à l'équipe des distributeurs privant ainsi les habitants de leur journal municipal.

Si vous désirez recevoir Charenton Magazine, n'hésitez pas à contacter la rédaction au 01.46.76.47.93.



Dans son numéro spécial Élections cantonales, Charenton Magazine proposait une carte synthétisant l'ensemble des résultats des cantons du Val-de-Marne.

Sur cette carte, le canton

"Chennevières sur Marne" était attribué à l'UMP alors que celui-ci a été remporté par Jean-Pierre Barnaud, candidat du Modem.

EXPRESSION D'HABITANTS

Lettre des parents d'élèves du lycée Robert Schuman

Les associations des parents d'élèves du lycée Robert Schuman ont souhaité s'exprimer dans Charenton Magazine.

"Le lycée Robert Schuman est maintenant ouvert depuis un an et demi, et les associations des parents d'élèves FCPE et PEEP se réjouissent de sa présence sur leur commune. La proximité avec leur lieu d'habitation et le plaisir de travailler dans des locaux clairs et spacieux facilitent le quotidien des ados.

Afin de répondre aux besoins de tous les élèves, le lycée a mis en place des stages de réussite, des stages en milieu professionnel et propose une grande diversité d'options et de matières d'exploration. Un effort tout particulier est mis sur l'étude des langues : classe européenne d'anglais, certifications anglais et allemand, stages en Italie.

Les parents apprécient l'engagement de l'équipe enseignante et les nombreux projets pédagogiques : théâtre et atelier- écriture, voyages...

Les Associations des parents d'élèves s'accordent pour dire que toutes les qualités d'enseignement et la volonté de bien faire sont réunies pour permettre la réussite de tous les lycéens."



BLOC-NOTES CARNET

RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de mai à août 2011 pour les jeunes garçons et filles nés en mai 1995,
- de juin à septembre 2011 pour ceux nés en juin 1995,
- de juillet à octobre 2011 pour ceux nés en juillet 1995.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc....).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h Le samedi : 7, rue Gabriel Péri

de 8h30 à 11h45 Tél. 01.46.76.46.50

CONFÉRENCE

Mercredi 11 mai de 18h30 à 20h30 à l'Espace Toffoli (73, rue de Paris), la Ville propose une conférence sur le thème : "le fonctionnement des associations, le rôle et les responsabilités des instances".

Renseignements et détails des points abordés auprès du service Vie associative : 01.71.33.51.22 **NAISSANCES**

Avec nos plus vives félicitations

Inaya SALMERON

Mehdy PARREIRA MARREIROS

Iulie LANCELIN

Aaron ABDOU

Lola SLAMA

Arthur RIEU

Teedjy RICHARDS

Timothée CARSALADE

Maxence ADDED

Sanja DJABBARI

Alexis TANO

Teona KHATOYAN

Santiago MUTTI

Soline DAMPIERRE

Charlotte BÉGUE

Camilia OUYAHIA

Antoine SIBEUD

Eli ATTALI

Valentin MICHAEL

Mehdi AÏT M'BARK

Léane THOMA

Gabriel ONISZKO

Antonin VIDEIRA

Lola MIMRAN

Luke BONNET

Maramory DOUMBIA

Hareesan UTHAYAKUMAR - 1 ère jumelle

Harinika UTHAYAKUMAR -2ème jumelle

Indra JEANNETTE RAMONICH

Liam SMADJA

Alistair AIRLIE

Alexandre TELEVCA

Rima EL KARRACH

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Ingrid LOWINSKY

et Raveendran PERINGADAN SANKURU

Iuliana VOICU

et Cristian ALEXANDRU

Cindy CECILLON

et Jean-Baptiste FROSSARD

Elsa LERUDE et Jean CAMALET

Maya KAKOUN et Patrick ABITBOL

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Chloé MENAGER

Rachel MEIMOUN veuve GUEZ

Bernadette NICOLAS veuve TELLIER

Demadelle MCOLAS veuve i ELLIER

Jeanne SELZER veuve GODET

Lysiane LE BERT épouse BUISSON

Claudine GUILLOU veuve BRUNEAU

Marie FERRANDINI

Mane PERIONIDIN

Joël COUDERT

Frédéric BIAIS

NÉCROLOGIE

Ils nous ont quittés

Roland Nungesser

L'installation de la nouvelle assemblée du Conseil général a été marquée, le 31 mars dernier, par une minute de silence respectée en souvenir de Roland Nungesser, décédé la veille à l'âge de 85 ans.

Président du Conseil général du Val-de-Marne de 1970 à 1976 et Député-Maire de Nogent-sur-Marne (1958-1997), il était une figure emblématique du gaullisme. Secrétaire d'Etat au Logement (1966-1967) ainsi qu'à l'Economie et aux Finances (1968), puis Ministre de la Jeunesse et des Sports (1968), Roland Nungesser a défendu l'une des premières lois sur l'équipement sportif puis sur la protection de la nature. Cet attachement à la faune et à la flore l'a amené à avoir en charge, au sein de son mouvement politique, les questions d'envi-

ronnement et d'écologie et surtout à présider la Société Protectrice des Animaux (SPA) de 1984 à 1988, avant d'en devenir Président d'honneur. Parallèlement, il fonda et présida (1983-1995) l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF). Sa disparition suscite de nombreuses réactions d'émotion auxquelles Charenton s'associe sincèrement.



Yvonne Dauphinot

Le 25 février dernier,

Charenton a perdu une figure de son histoire, un symbole de la Liberté et du renoncement de soi en faveur de la Nation : Yvonne Dauphinot. Née en 1913, la guerre fait d'elle une jeune veuve parmi tant d'autres. Refusant de s'apitoyer sur son sort, cette fonctionnaire du Ministère de la guerre s'engage dans la Résistance. Tour à tour membre de l'Organisation de Résistance de l'Armée. infirmière militaire, aspirant des F.F.I., engagée volontaire dans le corps des femmes des Forces françaises libres.... elle est de celles à qui les générations futures, auxquelles nous appartenons, doivent de vivre chaque jour dans un pays libre. C'est la raison pour laquelle Charenton Magazine tenait à lui rendre un hommage appuyé.



SANTÉ Permanences pharmacies

• Dimanche 1er mai

Krief 54, rue de Paris Tél. 01.43.68.01.41

• Dimanche 8 mai

Bernhard 68 bis, rue de Paris Tél. 01.43.68.00.38

• Dimanche 15 mai

Mondot 2, rue du Gal Leclerc Tél 01 43 68 03 97

• Dimanche 22 mai

Mortillaro 58 bis, quai des Carrières Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 29 mai

Nguyen 14, rue Victor Hugo Tél. 01.43.76.62.32

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, **le lundi** 9 mai à partir de 19h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 26 mai à partir de 19h30 en Mairie.

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.

BIENVENUE À... Trois nouveaux praticiens

Cristiane Deretti Moreiras Masseur Kinésithérapeute (spécialisé en kinésithérapie respiratoire) 31, rue Gabriel Péri Tél. 01.43.68.79.51

Docteur Sophie Lahalle Rhumatologue (pathologie de la main) 17bis, rue de la République Tél. 01.43.53.99.70

Docteur Virginie Simon Rhumatologue (diplômée en podologie) 17bis, rue de la République Tél. 01.56.29.46.03 ■

Vendredi 27 mai 2011

FETE des à partir de 19h

Ouartie Constitution de 19h

Quartie de 19h

Quartir de 19h

Organisez une fête dans votre immeuble, votre rue ou dans votre quartier.

La Ville fournit les tables, les chaises et s'occupe de l'animation artistique, ludique ou musicale!

Contactez la Direction de la Communication Tél. 01 46 76 48 11 communication@charenton.fr

Inscrivez-vous sur le www.charenton.fr

On fait la fête dans le quartier! ça vous tente?

Gérard

Vous organisez,

www.charenton.fr

